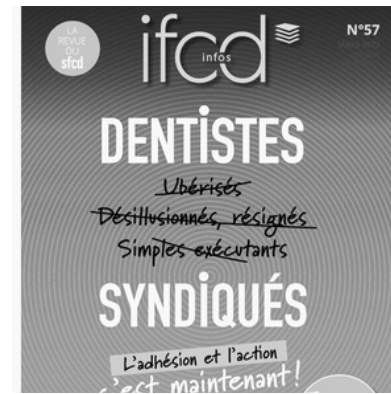
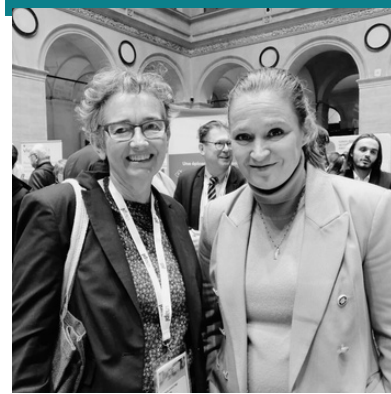




RAPPORT D'ACTIVITÉ

Syndicat des Femmes Chirugiens-Dentistes

2023



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Bienvenue dans cette nouvelle édition du bilan d'activité du SFCD.

Cette nouvelle forme allie modernité et histoire. Le SFCD a voulu faire le point sur une année, encore une fois, riche d'actions et de résultats.

À partir du travail de toutes ses cadres bénévoles, le SFCD lance des alertes, poursuit ses combats historiques par des initiatives innovantes pour faire face aux turbulences de notre société.

Le SFCD a toujours vu plus loin pour les patients, les chirurgiens-dentistes, pour toutes les libérales.

Au-delà des constats, le SFCD apporte, par la richesse de son intelligence collective, des solutions souvent simples, parfois plus complexes, mais toujours pour le bien collectif : professionnels de santé, patients et citoyens, tous concernés. Protéger notre système de santé avec une vision préventive et réaliste sont ses objectifs premiers.

Fort de son passé et de ses victoires, le SFCD continue à réfléchir et à agir pour la santé des femmes. Il s'inscrit dans la reconnaissance des besoins des professionnelles médicales que nous sommes. La société évolue vite et subit des bouleversements. Que ce soit dans la lutte contre les violences, l'écoresponsabilité, ou la représentativité des femmes dans notre environnement professionnel, le SFCD avance et se tient à la disposition des élus et des décideurs pour représenter les femmes chirurgiens-dentistes.

Il constitue un partenaire de confiance pour apporter son expertise, partager ses valeurs et diffuser sa vision en faveur d'une santé durable.

Je vous souhaite une bonne lecture et à très bientôt pour poursuivre nos actions communes.



Dr Nathalie Delphin
Présidente nationale SFCD

SOMMAIRE

Présentation et fonctionnement	04 à 06
Le SFCD présent partout	07 à 15
Nos ambitions	16 à 29
Nos dossiers politiques	30
On vous rencontre et on agit	31 à 32
De l'action en région	33 à 37
L'histoire du SFCD	38 à 41
Chiffres clés	42
Contacts	43

PRÉSENTATION ET FONCTIONNEMENT

Créé en 1935, le Syndicat des Femmes Chirurgiens-Dentistes (SFCD), à gouvernance spécifiquement féminine, est le plus ancien syndicat de la profession dentaire. Syndicat indépendant, prospectif et éthique, la défense de la profession dentaire et des droits des patients sont ses priorités. Faire entendre la voix des femmes et lutter contre toutes les formes de violences, notamment envers les praticiens, font partie de ses combats.



VISION

Il est convaincu que l'organisation de la profession de chirurgien-dentiste doit évoluer afin de permettre aux femmes qui l'exercent de s'épanouir, de s'accomplir et de vivre pleinement leur profession quel que soit leur mode d'exercice.

LE SFCD FONCTIONNE EN TRAVAIL COLLECTIF

La participation aux assemblées générales, aux réunions de travail, aux séminaires de réflexion est ouverte aux adhérentes et supporters du SFCD. Toutes ses cadres sont bénévoles et œuvrent pour la défense de la profession et l'amélioration de la santé bucco-dentaire des citoyens.



FEMME, C'EST ÉCRIT DANS SON NOM !

Le conseil d'administration et le bureau national sont spécifiquement féminins !

Le Conseil d'Administration (CA) se compose de 12 membres élues lors de l'assemblée générale, avec éventuellement des membres cooptés. Il est renouvelable par tiers chaque année. Le CA se réunit 2 fois par an : au printemps, lors du séminaire syndical annuel, puis en hiver, au cours du congrès de l'Association Dentaire Française (ADF).

CA élu en novembre 2023



Dr Marie-Christine Barbotin

Vice-Présidente et
Représentante Paris IDF
marie-christine.barbotin@sfcd.fr



Dr Nathalie Delphin

Présidente nationale
nathalie.delphin@sfcd.fr



Dr Marion Lagunes

Vice-Présidente en charge
de la Commission violences
faites aux femmes
marion.lagunes@sfcd.fr



Dr Nathalie Richard

Secrétaire Générale
nathalie.richard@sfcd.fr



Dr Cécile Dancourt

Secrétaire Générale
Adjointe et présidente
Hauts-de-France
cecile.dancourt@sfcd.fr



Dr Magali Fau

Trésorière
magali.fau@sfcd.fr



Dr Claire Mestre

Membre du CA et
rédactrice en chef
de la revue IFCD
claire.mestre@sfcd.fr



Dr Alice Delmon

Membre du CA et
représentante FIF-PL
alice.delmon@sfcd.fr



Dr Constance Gan

Membre du CA et
représentante
Pays de Loire
constance.gan@sfcd.fr



Dr Brigitte Meillon

Membre du CA et du
bureau Occitanie
brigitte.meillon@sfcd.fr



**Dr Delphine
Le Heron**

Membre du CA et
représentante Grand-Est
delphine.leheron@sfcd.fr



**Dr Clémence
Bertrand**

Membre du CA et
représentante Bretagne
clemence.bertrand@sfcd.fr

Le Bureau national regroupe 6 membres. Il se réunit une fois par semaine pour assurer la gestion quotidienne du SFCD au niveau national. Il veille aussi à la bonne exécution des décisions prises par le Conseil d'Administration :



DR NATHALIE DELPHIN

PRÉSIDENTE NATIONALE



DR MARIE-CHRISTINE BARBOTIN

VICE-PRÉSIDENTE ET
REPRÉSENTANTE PARIS IDF



DR NATHALIE RICHARD

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE



DR CÉCILE DANCOURT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
ADJOINTE ET PRÉSIDENTE
HAUTS-DE-FRANCE



DR MAGALI FAU

TRÉSORIÈRE



DR CLAIRE MESTRE

MEMBRE DU CA ET
RÉDACTRICE EN CHEF
DE LA REVUE IFCD

4 salariées complètent l'équipe du SFCD :



AURÉLIE ALBAC

CHARGÉE DE COMMUNICATION ET
DES RELATIONS INSTITUTIONNELLES



FATTOUMA MAAROUF

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE



LEMYA NADIA

SECRÉTAIRE DE DIRECTION



SYLVIE RATIER

JURISTE SPÉCIALISÉE
EN DROIT DE LA SANTÉ

LE SFCD PRÉSENT PARTOUT

LE SFCD, UN SYNDICAT QUI COMPTE DANS LE GRAND
MONDE DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

Dans les commissions de l'ADF



Dr Cécile
Dancourt

Informatique
et numérique



Dr Marianne
Franchi

Formation
continue



Dr Constance Gan

Législation
professionnelle



Dr Delphine
Le Heron



Dr Delphine
Debarge

Prévoyance



Dr Magali Fau

Statuts



Dr Nathalie
Richard

Formation continue

La commission "formation continue" est un groupe de travail composé de 8 consœurs et confrères. Notre travail consiste à accompagner les chirurgiens dentistes au niveau du DPC, des formations obligatoires et de la certification.

Chaque membre travaille son sujet en binôme ou seul. Certains sont en charge de créer et de mettre à jour des vidéos déjà existantes afin de les communiquer auprès des praticiens.

Parmi ces autres missions, elle a élaboré, en 2023, une plaquette sur le thème : "ma formation continue de A à Z", ainsi qu'une fiche technique sur les formations obligatoires, souvent oubliée par les praticiens. Elle est en charge de préparer le passage à la certification.

Elle se réunit 3 fois par an en présentiel, dans les locaux de l'ADF à Paris et échange régulièrement par emails pour chaque mission dont elle relève.

Législation professionnelle

Les Dr Constance Gan et Delphine Le Heron sont deux élues SFCD à avoir intégré la commission législation professionnelle de l'ADF. Elle est présidée par le Dr Marc SABEK et compte 10 élus. La commission a été mandatée par les deux secrétaires généraux de l'ADF pour produire des travaux autour de quatre thèmes :

- un guide des abréviations et mots clés,
- un travail sur le consentement éclairé,
- le RGPD
- la mise à jour du Dossier Patient.

Nous travaillons en sous groupes sur ces quatre thèmes et procédons ensuite par relecture, modification et validation collectives. C'est ainsi que le guide des abréviations a d'ores et déjà été terminé par la commission. Nous nous réunissons 3 fois dans l'année, en présentiel et ponctuellement, en visioconférence.

Nous veillons à toujours apporter des remarques constructives et maintenir une vigilance sur les points qui sont chers au SFCD. C'est ainsi que dans le guide des abréviations, nous avons pu intégrer par exemple la CRIP (Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes), acronyme indispensable dans la lutte et le repérage des violences faites aux enfants.

Cette commission demande de l'investissement puisque les sujets sont importants et conséquents. La mise à jour du dossier patient représente un travail d'envergure, sur lequel nous avons beaucoup d'éléments à apporter, comme l'utilisation des codes de regroupement lors de la communication des devis aux organismes de complémentaire santé. Ce dossier majeur regroupe beaucoup de combats. Nous sommes donc ravies de faire partie de ce groupe de travail.

Statuts

La commission « Statuts » fait partie des commissions statutaires de l'ADF qui sont des commissions techniques.

Elles rédigent, sur demande du Conseil d'Administration, des rapports qui seront discutés, acceptés ou amendés par celui-ci.

La commission "statuts de l'ADF" comporte 7 membres dont 2 du SFCD : Magali Fau et Nathalie Richard. En 2023, elle a été chargée par les deux secrétaires généraux de revoir les statuts et le règlement intérieur.

Elle a travaillé notamment sur la possibilité pour les commissions de se réunir en visioconférence. En 2023, elle s'est réunie 2 fois en présentiel et 1 fois en visioconférence.

Le SFCD y participe activement en contribuant à de nombreuses propositions.

Le SFCD reste vigilant sur les textes proposés de manière que les règles de fonctionnement, les conditions d'admission et les droits et obligations des membres soient les plus clairs possible.

Prévoyance

En rejoignant la commission Prévoyance de l'ADF, Delphine Debarge Dron, cadre SFCD, a tout de suite intégrée un groupe de travail dont l'objectif est de mettre à jour les fiches prévoyance mises à disposition des praticiens, sur le site internet de l'ADF.

Ces fiches ont pour but d'informer les consœurs et confrères à toutes les étapes de leur carrière, de l'installation à la retraite, mais aussi d'apporter des conseils sur les démarches à effectuer auprès des différents organismes en cas d'arrêt maladie, de grossesse, d'invalidité...

Cette commission se réunit 2 fois par an. Elle est présente au Congrès de l'ADF pour sensibiliser tous les chirurgiens-dentistes, étudiants compris - lors de cet événement annuel.

Nathalie Debarge Dron représente le SFCD dans cette équipe composée de 8 autres membres. Elle contribue à apporter des précisions sur les sujets susceptibles d'intéresser nos adhérents, tels que la maternité, la maladie, la retraite, que l'on soit en exercice libéral ou salarié.

Le SFCD est membre fondateur de l'ADF.

L'ADF est l'Association Dentaire Française. Elle regroupe plus de 25 organisations dentaires (syndicats, sociétés savantes, ...)

Dans les commissions de l'UNAPL

L'Union nationale des professions libérales (UNAPL) est une organisation patronale représentative créée en 1977. Elle fédère 69 organisations syndicales des trois familles des professions de la Santé, du Droit, du Cadre de vie et technique, dont le SFCD est un des membres fondateurs.

Elle est présente dans les régions via les UNAPL régionales, départementales et les Maisons des professions libérales.

Les missions de l'UNAPL sont triples :

- Défendre les intérêts moraux et matériels des professions libérales
- Promouvoir l'exercice professionnel libéral
- Représenter le secteur auprès des pouvoirs publics et dans le dialogue social

L'UNAPL est aussi membre de l'Union des entreprises de proximité – U2P – première organisation patronale représentative au niveau national. Être membre de l'U2P donne plus de poids au SFCD.

Le SFCD et l'UNAPL

En tant que membre fondateur, le SFCD reçoit régulièrement des sollicitations de la part des 8 commissions de l'UNAPL. En véritable lanceur, son rôle est de défendre les intérêts des professions libérales, qui représentent 27,8% des entreprises du pays. Le SFCD peut donc faire entendre ses propositions à travers ses cadres syndicales, membres de ces commissions.



Dr Marie-Christine Barbotin
Affaires sociales



Dr Isabelle Morille
Affaires européennes



Dr Sophie Lellouche
Affaires économiques
et fiscales



Dr Alice Delmon
Formations



Dr Nathalie Richard
Numérique



Dr Clémence Bertrand
Retraite et prévoyance



Dr Marion Lagunes
Parité



Dr Fabienne Gay
Écoresponsabilité

Affaires sociales

Marie-Christine Barbotin est membre de la commission des Affaires Sociales à l'UNAPL.

C'est une commission dirigée par Eric FEVRIER de la SNVEL (Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral) et composée de 2 membres permanents de l'UNAPL.

Elle regroupe une vingtaine de professionnels libéraux issus d'une des quatre grandes familles de l'UNAPL : santé, juridique, technique et cadre de vie. J'y suis souvent la seule chirurgien-dentiste.

Il existe de nombreuses réformes au niveau social actuellement ; que cela soit le fait du gouvernement ou de la nécessité de suivre les directives européennes.

Notre rôle est double :

- Veiller en amont à ce que ces modifications soient compatibles avec l'exercice libéral, et dans le cas contraire, être lanceur d'alerte auprès de nos dirigeants.
- Informer et aider à la mise en place des réformes adoptées par les différents syndicats membres de l'UNAPL qui répercutent l'information à leurs adhérents.

Quelques exemples de réformes en cours :

- Les nouvelles règles d'acquisition de congés payés pendant un arrêt de travail.
- La révision du niveau de prise en charge des contrats d'apprentissage.
- La mise en place d'un reste à charge pour le salarié utilisateur du CPF.

Ce sont des réformes concrètes qui ont une incidence directe sur notre exercice ou sur nos salariés. Il est important que le SFCD soit présent à ces réunions pour partager et essayer d'imposer son point de vue.

Affaires européennes

Je participe à la commission Europe de l'UNAPL, où sont examinées les réglementations qui vont être publiées par la commission européenne et qui s'appliquent donc ensuite à tous les pays. Ces derniers ont l'obligation de transformer les directives dans le droit national. Une fois que la directive est publiée, il est trop tard pour se mobiliser.

Les commissaires européens à la Santé nous présentent le projet et nous apportons notre point de vue et notre expérience de terrain afin de signaler, dans le texte, les dérives potentielles vers une santé commerciale, la perte de liberté de choix du praticien, d'éthique et de déontologie. Tout cela bien sûr dans le seul intérêt de la protection des patients, personnes vulnérables par définition !

Le SFCD, lanceur d'alerte, est régulièrement sollicité et reconnu pour la pertinence de ses propositions. C'est à ce stade essentiel que l'on peut alerter et proposer une modification du texte aux représentants de la CE, dans l'intérêt de la santé publique et de l'accès aux soins.

Formations

La commission Formation de l'UNAPL regroupe 20 membres. Alice Delmon, seule dentiste de la commission, y participe à raison de 3 fois par an. Sa présidente actuelle se nomme Celine CHEBAL RAISER, qui est kinésithérapeute.

En 2024, les membres se rassembleront deux fois en visioconférence et une fois en présentiel.

Le champ des réflexions de la commission Formations est extrêmement large. Nous abordons autant la formation initiale de chaque métier que la formation continue. Nous regardons ce qui se passe en Europe pour être force de proposition pour les professions libérales face aux mobilités des professionnels et aux disparités des compétences entre les pays ; mais aussi au sein d'un même pays pour les professions non réglementées.

Nous avons accès à des études et à des retours d'expériences de terrain au travers des différents acteurs de ce domaine.

Notre profession libérale est regardée de près et est montrée en exemple au niveau européen. On prend conscience de la complexité du domaine de la formation et des enjeux énormes pour les professionnels libéraux.

Prendre part à toutes ces réunions permet au SFCD de mettre en avant ses valeurs et de faire remonter aux adhérents les évolutions, voire les révolutions qui se préparent.

Numérique

En 2023, la commission numérique de l'UNAPL est présidée par Serge Garrigou. Nathalie Richard, membre de cette commission, a assisté aux 3 réunions annuelles où de nombreux échanges et réflexions se sont effectués autour des thématiques suivantes :

- Un projet de loi visant à sécuriser et réguler l'espace numérique,
- Les enjeux de l'IA pour les Professions libérales,
- Un conseil national de la refondation sur le volet numérique,
- Le rôle de la CNIL dans le règlement de l'Intelligence Artificielle,
- Projet SeCoIA Deal et DIALIA.

Trois intervenantes sont venues apporter leurs expertises :

- Maître Maria BERRADA, Avocate spécialisée en propriété intellectuelle et industries innovantes,
- Sophie NERBONNE, Directrice chargée de la co-régulation économique à la CNIL,
- Audrey GOURRAUD, Conseillère technique chargée des affaires européennes à l'U2P.

Le SFCD a aussi participé aux réunions du Conseil du Numérique en Santé et à celles sur le Ségur du Numérique.

Il reste vigilant sur la collecte excessive des données, leur fuite, leur sauvegarde et sur la responsabilité médicale en cas de défaillance de l'Intelligence Artificielle.

Parité

Cette commission existe depuis moins de 10 ans. Elle est actuellement présidée par Aminata Niakate (avocate). Le SFCD y est très actif et très reconnu par les autres membres et les chargés de mission grâce à son implication et son travail, en particulier :

- sur la lutte contre les violences faites aux femmes. Nous avons ainsi participé à des webinaires, des séminaires et à l'élaboration de formations dispensés par les ORIFF-PL (l'Office Régional d'Information, de Formation et de Formalités des Professions Libérales). L'expertise du SFCD y est reconnu.
- sur le sujet de la parentalité, avec l'amélioration du congé maternité et paternité propre aux chirurgiens dentistes et aux professions libérales.
- sur l'évolution des rémunérations des femmes libérales. Même pour les professions réglementées, les femmes sont 20 points en dessous des hommes, en raison notamment du non partage des tâches domestiques.
- sur la santé des femmes au travail

Les idées chères au SFCD, tout comme son travail de fond, est souvent repris par l'UNAPL pour négocier auprès des politiques ou répondre aux projets européens.

Cette commission a été à l'origine de la création de la sous commission Environnement créé sous l'impulsion du SFCD en 2023.

Retraite et prévoyance

La Commission Retraite et Prévoyance de l'UNAPL est présidée par M. Laurent Boulangeat. Elle se réunit 4 fois par an. Elle est en relation avec de nombreuses instances, telles que la CNAVPL (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse des Professions Libérales, la caisse de notre régime de retraite de base), le COR (Conseil d'Orientation des Retraites), le Ministère de l'Economie et des Finances, etc.

Elle aborde de nombreux sujets en rapport avec la retraite et la prévoyance des professionnels libéraux. Ceux-ci sont souvent choisis en fonction de l'actualité et des réformes/propositions de loi en cours. Voici quelques-uns des sujets qui peuvent être étudiés :

- **Elle défend notre système autonome de retraite.** Par exemple, lors de la réforme des retraites, elle a été un interlocuteur du Gouvernement et a suivi de près les mesures prévues dans la nouvelle loi. Elle milite pour que le mode de calcul de nos cotisations sociales (notamment la CSG) soit similaire à celui des salariés. Elle donne son avis sur les rachats de trimestres, les revalorisations de pension, les conditions et modalités d'attribution des pensions, etc.
- **Elle suit les évolutions du régime d'indemnités journalières** mis en place récemment.
- **Elle donne des conseils** pour que les syndicats puissent expliquer les cotisations retraites et les différents contrats de prévoyance à leurs adhérents.
- **Elle parle également de parentalité :** congés maternité/paternité/parental, droits en matière de retraite,...

Chaque membre de la commission est libre de prendre la parole, de poser des questions, de donner son avis. Nous pouvons aussi proposer des sujets à mettre à l'ordre du jour des prochaines réunions. Les échanges sont toujours très intéressants. Les sujets sont parfois complexes (par exemple la réforme des retraites), mais le Président et le chargé de mission prennent le temps de bien détailler chaque point.

Il est important pour le SFCD de participer à cette commission afin de bien saisir les enjeux des modifications de notre système de retraite (et plus généralement du système social) et de comprendre ses subtilités. Il peut ainsi donner son avis, être entendu, et faire valoir ses idées et ses valeurs.

Tout cela dans le but de défendre au mieux les professionnels de santé libéraux en général, et les chirurgiens-dentistes et ses adhérents en particulier.

Écoresponsabilité

Cette commission a pour but d'accompagner les cabinets libéraux dans la transition écologique. Elle se réunit tous les deux mois. Elle est co-présidée par Aminata Niakate, avocate et membre du CESE (Conseil Économique et Social et Environnemental) et par Aurélien Bresson, orthophoniste et vice-président de la FNO (Fédération Nationale des Orthophonistes). L'UNAPL, sensibilisé aux enjeux du changement climatique, travaille depuis 2022 avec le CESE.

Elle a réalisé une grande enquête auprès des professions libérales (PL) afin de sonder les bonnes pratiques mises en place dans les cabinets libéraux, entre autres sur l'économie d'énergie et la gestion des déchets. Cette enquête permettra de proposer à terme un plaidoyer pour encourager la transition écologique dans les cabinets libéraux. À cet effet, elle est en charge de la rédaction d'une charte écoresponsable et est à l'initiative d'une formation spécifique.

Tout comme dans les autres commissions, le SFCD y a toute sa place. En précurseur sur ce thème, ses propos sont écoutés et ses travaux sont repris.

Par ailleurs, Fabienne Gay a assisté, au nom du SFCD, aux réunions de plusieurs collectifs :

- Le CISE (Collectif Inter-associatif pour la Santé Environnementale) sur le sujet de la santé environnementale.
- Les États Généraux de Femmes de Santé "santé des femmes et environnement"

Le SFCD transmettra ainsi les actions issues de ces commissions auprès de ses adhérentes et supporters.

le Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux (FIF PL)

Le FIF PL est un fonds d'assurance formation agréé par Arrêté Ministériel du 17 mars 1993, publié au Journal Officiel, le 25 mars 1993. Il a été créé à l'initiative de l'UNAPL et des organisations professionnelles adhérentes.

Les ressortissants du FIF PL sont les **travailleurs indépendants, membres des professions libérales (à l'exception des médecins)**, qui exercent en entreprise individuelle ou en qualité de gérant majoritaire (TNS).

Elle se compose de 4 sections : **santé, juridique, technique et cadre de vie.**

Le SFCD et le FIF PL

Le Dr Alice Delmon, cadre syndicale SFCD, siège à la commission du FIF-PL (section santé).

La section santé du FIF-PL.

Ses membres se réunissent quatre fois par an pour débattre et voter sur de nombreux sujets tels que les thématiques des formations, les ingénieries et le fonctionnement du FIF-PL.

Trois chirurgiens-dentistes en exercices ont pour mission de choisir les thèmes des formations susceptibles d'être pris en charge. Ils participent à l'élaboration du cahier des charges pour les organismes de formations propres à la profession dentaire. Par ailleurs, ils sont amenés à vérifier leurs demandes de formation et leur conformité.

Être membre du FIF-PL est important pour le SFCD pour faire avancer des dossiers qui leur sont chers, comme le bien-être du praticien, la lutte contre les violences au cabinet dentaire et l'écoresponsabilité.

Être membre du FIF-PL permet de rencontrer d'autres professionnels de santé et d'échanger sur leurs besoins et problématiques actuelles.



Dr Alice Delmon

Dans les Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS)

Les Unions Régionales des Professions de Santé (URPS) sont des associations loi 1901 administrées par des professionnels de santé libéraux en exercice.

Les missions officielles de l'URPS sont précisées par le Code de la Santé Publique (Art.R.4031-2). Parmi celles-ci :

- Préparer et mettre en œuvre le projet régional de santé
- Analyser les besoins de santé et l'offre de soins
- Organiser l'exercice professionnel (permanence et continuité des soins, nouveaux modes d'exercice)
- Participer à des actions dans le domaine des soins, de la prévention, de la veille sanitaire, de la gestion de crises sanitaires, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique
- Participer au déploiement et à l'utilisation des systèmes de communication et d'information partagés
- Participer au Développement Professionnel Continu

Le SFCD et les URPS



Dr Marie-Christine Barbotin

Ile-de-France



Dr Clémence Bertrand

Bretagne



Dr Nathalie Delphin

Nouvelle-Aquitaine



Dr Isabelle Morille

Occitanie

LE SFCD PRÉSENT PARTOUT

Entendu, soutenu par des ministres, sénateurs et députés



ISABELLE SANTIAGO | 11 JANV. 23

Députée du Val-de-Marne, Vice-Présidente de la délégation des droits de l'enfant.

Nous avons évoqué le sort des auteurs de violence, nous nous félicitons pour son initiative législative qui vise à limiter les droits parentaux des auteurs de violences et de féminicides.



JULIE POUGHEON | 11 MAI 23

Responsable de l'offre de soin à la CNAM et son équipe.

Échanges sur les négociations conventionnelles.



OLIVIA GRÉGOIRE ET YANNICK SALA | 16 JANV.23

Ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, chargée des PME, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme.

Sujets : influenceurs dentaires, plateformes numériques et démedicalisation des soins.



COMIDENT | 12 MAI 23

Proposition de loi Rist, évaluation des futurs enjeux du secteur bucco-dentaire pour les prochaines années.



ANGÈLE MALÂTRE | 17 FEV. 23

Conseillère de François Braun, ancien Ministre de la Santé et de la prévention.

Rencontre autour de la santé des femmes.



CHARLOTTE CAUBEL | 7 JUIN 23

Secrétaire d'État chargée de l'enfance. Présentation de la formation violences faites aux enfants.



KATIA JULIENNE ET SARAH SAUNERON | 17 AVR. 23

Conseillères santé du Président de la République.

Rôle du chirurgien-dentiste dans la santé globale à tous les âges et pour tous, prévention, prise en charge financière des séquelles-dentaires lors des violences intra-familiales, santé de la femme.



ÉMILIE CHANDLER | 27 JUIN 23

Députée du Val-d'Oise, sur le traitement judiciaire des violences faites aux femmes



OLIVIER ACHTOUK | 18 AVR. 23

Conseiller de Mme la Ministre Olivia Grégoire.

Mise en place des formations Violences faites aux Enfants et Prise en charge des séquelles bucco-dentaires lors des violences intrafamiliales.



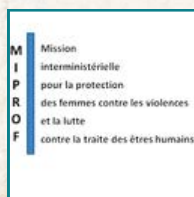
MARINE CHOLLET | 27 JUIN 23

Conseillère lutte contre les violences faites aux femmes auprès de Mme la Ministre, Isabelle Rome.



ELISE HAFFEN ET MARINE CHOLLET | 25 AVR. 23

Conseillère de Mme Isabelle Rome. Santé des femmes : maternité, qualité de vie au travail, prise en charge des séquelles bucco-dentaires.



ROXANA MARACINEANU | 27 JUIL. 23

Présidente de la MIPROF



GHADA HATEM | 28 AVR. 23
Fondatrice de La Maison des Femmes.



LES AMBITIONS DU SFCD

“PROMOTEUR” DE LA PARITÉ PROFESSIONNELLE

Le SFCD milite pour l'amélioration des conditions professionnelles et personnelles de la femme ainsi que pour l'égalité femmes hommes, valeur fondamentale de la république.

Après s'être battu pour les statuts et les droits des enfants et conjoints survivants des femmes chirurgiens-dentistes ; puis pour les droits à la retraite des femmes chirurgiens dentistes ; **en 1995**, il obtient le droit au congé maternité pour toutes les femmes non salariées, non agricoles.

Il est une **pépinière** pour former ses cadres féminines à être présentes au sein des instances professionnelles. Le SFCD constitue pour elles non seulement un tremplin vers des postes à responsabilité dans nos organisations professionnelles (ADF, UNAPL), mais aussi vers des responsabilités ordinales, prud'homales ou politiques.

Il exerce ainsi ses actions syndicales dans le strict respect des **valeurs républicaines**.

FEMMES... MAIS PAS QUE !

Son originalité est de représenter tous les modes d'exercices de la profession dentaire, qu'elle soit exercée par des femmes ou par des hommes. Ses analyses pertinentes et avant-gardistes sont regardées de près, écoutées et reprises au sein d'organisations professionnelles du secteur médical, et plus dans une vision globale.

LANCEUR D'ALERTE

Autant sur les textes de lois intéressant notre profession que sur les problématiques sociétales (éco-responsabilité, violences faites aux femmes, secret médical), le SFCD a une éthique qui guide toutes ses actions.

Son principe fondateur est de placer le patient au centre de ses réflexions.

SFCD ACTEUR ENGAGÉ ET DE CONFIANCE DURABLE

Le SFCD défend avec force l'idée que **la santé n'est pas un commerce**. Il s'efforce de trouver des solutions afin que les soins soient en mesure de répondre au besoin médical de chaque patient. Ainsi, il s'est engagé dans l'analyse des conséquences de l'arrivée dans notre système de soin des réseaux, des centres de santé, des plateformes numériques, qui tous contribuent à la commercialisation et/ou à la démedicalisation des soins.



En précurseur, le SFCD s'engage dès 2015 pour **l'éco-responsabilité au cabinet dentaire** (édition du livre "Le cabinet dentaire du XXI^e siècle") et la prise en compte de la santé environnementale dans la politique publique (colloque au Sénat en 2017, MIH, Perturbateurs endocriniens).



COMPTE PERSONNEL DE PRÉVENTION

L'accès à la santé par la prévention

une révolution pour le 21^e siècle !

Le Compte Personnel de Prévention (CPP) ouvre une démarche globale de santé partant du patient.

LE CPP COMMENT ÇA MARCHE ?

- > Activé librement par chacun, à tout âge de sa vie
- > Quel que soit son état de santé, sa situation personnelle et économique
- > Universel, financé par la solidarité nationale
- > Accessible via une plateforme publique

Le CPP, c'est très simple et en même temps révolutionnaire

Pour en savoir plus ->

SANTÉ

Ce que veulent les français

- Ne pas être malades
- Plus de prévention
- De la proximité
- Des soins humains
- Être acteurs de leur santé
- Sauver la Sécurité Sociale

Avec le SFCD vous pouvez agir maintenant pour la santé des français !

Le SFCD milite pour **l'accès à la santé par la prévention.**

En 2018, sa proposition phare, le **Compte Personnel de Prévention (CPP)** ouvre une démarche globale de santé partant du patient, qui tient compte non seulement de tous les leviers identifiés, mais également de l'impact climatique et des maladies environnementales.

Le SFCD se félicite pour la mise en place de **Mon Bilan Prévention**, lancé le 1er janvier 2024 par le Gouvernement; mais il déplore l'oubli des chirurgiens-dentistes dans ce dispositif. Si le SFCD avait imaginé avec son CPP un dispositif global, le Gouvernement a manqué d'ambition.

Mais c'est un bon début !

Le gouvernement peut compter sur le SFCD pour enrichir son dispositif.



Le SFCD s'engage pour le **respect absolu du secret médical.** Il est le seul à exiger l'utilisation des codes de regroupement dans le devis conventionnel en remplacement des codes affinés. Il est le seul à s'opposer fermement à la mise en place des dentistes consultants dans les organismes d'assurance maladie complémentaire.

SFCD, UN SYNDICAT AUPRÈS DE SES ADHÉRENTS

Le SFCD assure un rôle de sentinelle autant sur les textes de lois que sur les thématiques sociétales et professionnelles. Il décrypte, informe et accompagne ses adhérents sur la **nouvelle convention (2023-2028) et ses changements dans la Classification Communes des Actes Médicaux (CCAM).**



Le SFCD n'a pas été retenu au titre des syndicats négociateurs.

Néanmoins, le SFCD, grâce à son travail de fond depuis le **11 mai 2023** aux côtés de Mme **Julie Pougheon, Responsable de l'offre de soin à la CNAM et son équipe**, a pu avoir une influence sur les dispositions conventionnelles.

Le SFCD, acteur engagé et de confiance durable, reste vigilant plus que jamais. Sa seule force de frappe aujourd'hui : **vous alerter !**

DES RENDEZ-VOUS AVEC LA CNAM QUI ONT PORTÉ LEURS FRUITS

Le SFCD a obtenu qu'une consultation puisse être codifiée pour :

- **que les patients puissent faire connaissance avec le praticien et le lieu de consultation avant une consultation complexe.**
- **avoir la possibilité de coter une consultation blanche lorsque les soins prévus n'ont pas pu être réalisés compte tenu du handicap du patient.**

Objectif : améliorer l'accès aux soins des patients les plus éloignés des soins bucco-dentaires.

APPARITION DE LA CONSULTATION BLANCHE

LES ARGUMENTS DÉVELOPPÉS PAR LE SFCD ONT ÉTÉ ENTENDUS

L'ASM (Avantage Supplémentaire Maternité) n'est pas un dispositif retenu pour faire face aux difficultés d'accès aux soins bucco-dentaires dans les territoires.

Nos mises en gardes récurrentes depuis 2016 ont été comprises et écoutées. Le SFCD s'en félicite et en remercie les partenaires conventionnels.

Il refusera toujours toute forme d'exploitation de la maternité pour contraindre les femmes dans leur liberté d'exercice.

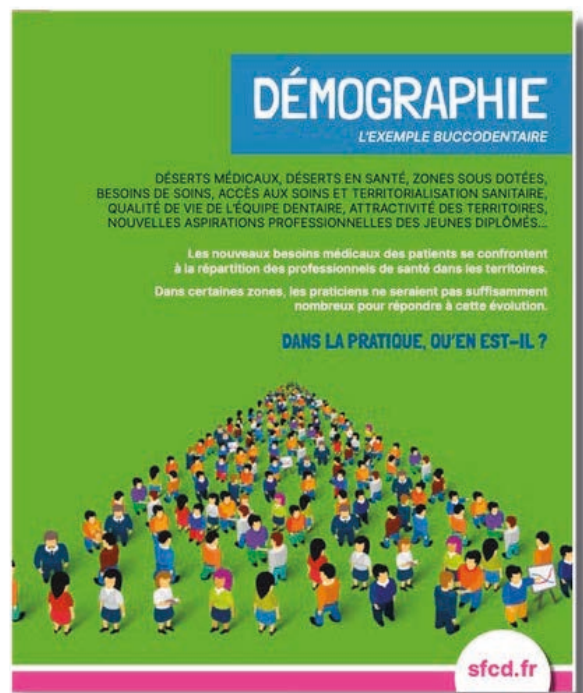
Le SFCD veillera toujours à ce que les femmes obtiennent de nouveaux droits à la maternité, à ce que les femmes et les hommes obtiennent de nouveaux droits à la parentalité : **des droits et non des chantages.**

L'AVANTAGE
SUPPLÉMENTAIRE
MATERNITÉ (ASM)
ÉVITÉ

AGIR POUR UN MEILLEUR ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS À UNE SANTÉ DURABLE

DANS LES TERRITOIRES

Les nouveaux besoins médicaux des patients se confrontent à la répartition des professionnels de santé dans les territoires. En ce sens, il a analysé non seulement ces nouveaux besoins des patients, mais également les nouveaux besoins des praticiens.



Dans la continuité de notre travail sur la **démographie professionnelle**, le SFCD a émis plusieurs propositions sur :

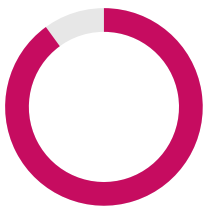


l'attractivité des professions libérales



la mise en place de l'assistant dentaire de niveau 2

dans la continuité du travail que nous avons effectué en 2016 avec les bureaux RH1, RH2 et RH3 de la DGOS.



des réflexions pour améliorer le statut de nos étudiants en dentaire



AGIR SUR L'IMPACT DES MALADIES ENVIRONNEMENTALES PAR LE PRISME DE LA SANTÉ DE LA FEMME

- Le SFCD s'inscrit en faveur de la création d'un Institut de la Santé de la Femme
- Le SFCD demande des actions de prévention spécifiques pour les femmes au travail tenant compte des spécificités de leur métier
- Le SFCD revendique l'amélioration des droits à la retraite
- Le SFCD s'engage pour l'amélioration des droits à la maternité et à la parentalité
- Le SFCD réfléchit aux moyens de décarboner notre système de santé par l'amélioration de nos pratiques professionnelles

LE SFCD

ACTEUR HISTORIQUE SUR LES DROITS À MATERNITÉ POUR LES LIBÉRALES

De 1995 à 2022 : obtention de droits à maternité pour toutes les professionnelles libérales



LES AMBITIONS 2023

Généralisation et officialisation de règles générales concernant les contrats de remplacement pendant la maternité répondant aux contraintes spécifiques de la maternité

Aménagement des charges du cabinet qui continuent à courir pendant la maternité (salaires, abonnements, crédit-bail, prêts, contrats divers ...)

Aménagement des bases forfaitaires de cotisation sociales personnelles de la professionnelle remplacée (sécu, Urssaf, retraite)

Maîtrise des conséquences d'une baisse de l'activité de la professionnelle sur l'exercice financier (quand arrêt en cours d'année) et sur l'année de la reprise (N+1)

Développement de solutions d'accueil des enfants pour permettre l'exercice d'une activité non salariée et favoriser la parentalité au sein du couple

Intégration des frais de garde dans la 2035.

LE SFCD S'ENGAGE AUX CÔTÉS DES FEMMES QUI ONT RECOURS À LA PMA

Les femmes de notre profession souhaitant recourir à une PMA se voient imposer une clause limitative des indemnités journalières dans leur contrat de prévoyance. Le SFCD se mobilise pour réduire les inégalités professionnelles relatives à la parentalité. Éthiquement et légalement, il n'est pas acceptable d'astreindre les femmes à des cotisations plus importantes juste parce qu'elles sont femmes, et donc en capacité de porter un enfant. Notre lieu de travail doit être un lieu de l'équité dans le traitement des femmes. Ainsi, le SFCD veillera à la bonne mise en place du congé parental proposé pour les femmes engagées dans un parcours de PMA, qu'elles soient salariées ou libérales.

RETRAITE ET FEMMES LIBÉRALES

Entre grossesses, longues études et renoncements professionnels dus au sexisme, les femmes subissent des inégalités inacceptables, non seulement tout au long de leur vie, mais aussi au moment de leur retraite.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



**Les femmes chirurgiens
dentistes libérales pénalisées**

Pour pallier ces inégalités, le SFCD a réclamé de nouvelles mesures : maternité, aidants, études, renoncements professionnels liés au sexisme

FEMMES CHIRURGIENS-DENTISTES,
RETRAITE & MATERNITÉ

pour pallier cette inégalité,
le SFCD réclame

4

TRIMESTRES

au titre de la grossesse

**Femmes chirurgiens-dentistes,
retraite et maternité**

Pour palier cette inégalité, le SFCD réclame

4 trimestres au titre de la grossesse

Retraite et aidants

**60% des aidants sont des femmes dont
la moitié est libérale**

Le SFCD réclame la prise en compte
de cette inégalité

RETRAITE & AIDANTS

60%

**DES AIDANTS
SONT DES FEMMES
DONT LA MOITIÉ
EST LIBÉRALE**

le SFCD réclame la prise
en compte de cette inégalité

CHIRURGIENS-DENTISTES,
RETRAITE & ÉTUDES

pour pallier ces inégalités,
le SFCD réclame

8

TRIMESTRES

au titre des longues études

**Chirurgiens-dentistes, retraite
et études**

Pour palier ces inégalités, le SFCD réclame

8 trimestres au titre des longues études

**Retraite et renoncements
professionnels liés au sexisme**

**37% des femmes affirment avoir vécu des
discriminations sexistes dans leurs choix
d'orientation professionnelle**

Le SFCD réclame la prise en compte de
cette inégalité

RETRAITE & RENONCEMENTS
PROFESSIONNELS LIÉS
AU SEXISME

37%

**DES FEMMES AFFIRMENT
AVOIR VÉCU DES
DISCRIMINATIONS SEXISTES
DANS LEURS CHOIX
D'ORIENTATION
PROFESSIONNELLE**

le SFCD réclame la prise en
compte de cette inégalité

Né en 1901, **le CNFF est la première fédération française d'associations féminines.** Il représente la France au **CIF** (Conseil international des femmes) et au **CECIF** (Centre européen du Conseil International des Femmes).

Le CNFF se mobilise pour que les femmes obtiennent leur juste place dans leur milieu familial, professionnel, politique et social. Il combat également toutes les formes de violences dont elles sont victimes à travers le monde.



2022

**Nathalie Delphin, élue
au comité exécutif**

2023

**Intervention de
Nathalie Delphin**

Colloque du CNFF - 4 février 2023 Femmes et précarité

La santé, un domaine féminin ? Nathalie Delphin est intervenue lors du colloque « femmes et précarité » du CNFF pour parler santé des femmes et violences faites aux femmes.

Elle y a abordé la question de la charge médicale incombée aux femmes. C'est le quotidien de 80% des femmes qui déclarent s'occuper de la santé de leurs proches (enfants, parents, conjoint), AVANT leur propre santé.

Véritable enjeu majeur de santé publique, la sensibilisation, la prévention et la prise en charge sont essentiels pour réduire les facteurs de risques.

FÉVRIER 2024

**Nathalie Delphin est
élue Health advisor
au CIF !**

**Elle y défend la santé
des femmes au niveau
international.**

... ET DANS LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES

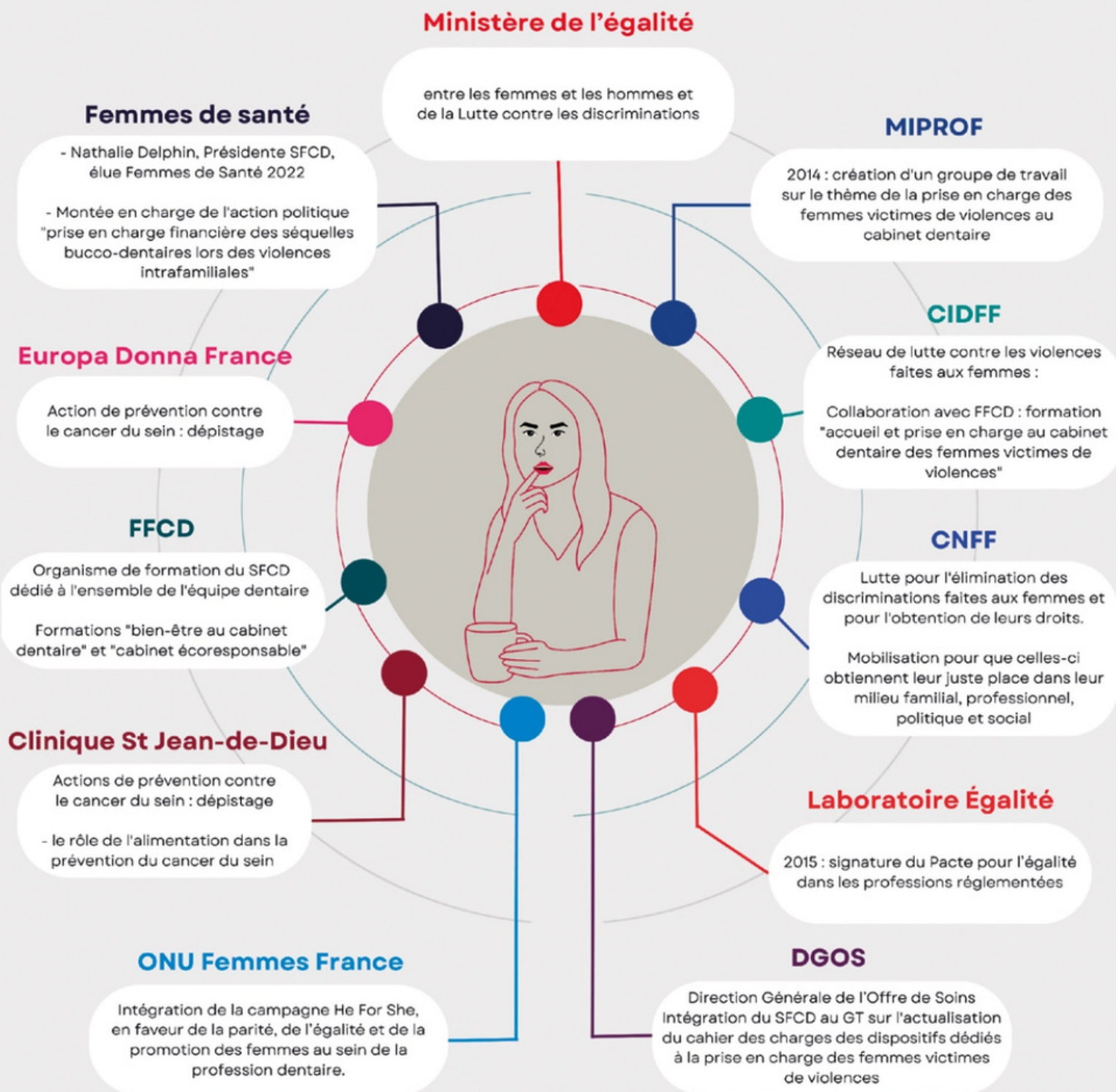
En 2023, nous avons entrepris des actions pour **lutter contre les violences faites aux enfants**. En tant que praticiens de premier recours, acteurs majeurs de prévention, nous voyons, dans nos cabinets, les enfants pour leur rendez-vous de bilan bucco-dentaire à l'occasion de leur 3, 6, 9, 12, 15, 18 ans, puis jusqu'à leurs 24 ans. Parmi les professionnels de santé, **les chirurgiens-dentistes sont donc en première ligne pour participer à la lutte des violences qui leur sont faites**. Cependant, rares sont ceux qui sont formés au dépistage systématique des violences et à la protection des victimes, ainsi qu'à la connaissance des traumatismes consécutifs.

À ce titre, après avoir pris contact avec le **Juge Edouard Durand**, ancien coprésident de la **CIIVISE**, nous avons mis en place la **première formation pour les chirurgiens-dentistes** sur le thème **“accueil et prise en charge des enfants victimes de violences au cabinet dentaire”**, dans la continuité des valeurs et des actions que porte le SFCD.

Dans cette logique et afin d'accompagner les praticiens de terrain, nous avons proposé, en présentiel, **la première formation pour des chirurgiens-dentistes référents violences**. Cette formation comprend un volet violences faites aux praticiens, à côté des volets violences faites aux femmes et aux enfants. **Charlotte Caubel**, ex-Secrétaire d'État chargée de l'Enfance, nous a honorées de sa présence lors de son inauguration à Paris, le 21 septembre 2023. **Roxana Maracineanu**, Secrétaire Générale de la **MIPROF**, ne pouvant être présente, nous a soutenu par la présence de **Catherine Lallement**.



Partenariats SFCD sur la thématique de la santé des femmes



L'ENGAGEMENT DURABLE COMME LEVIER DE LA PROMOTION COLLECTIVE :

Responsabilité Sociale et Environnementale, le SFCD s'engage !

Conscient de son impact social, environnemental et économique, le SFCD a fait de la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) une composante de son projet stratégique. La RSE est définie par la Commission Européenne. Elle sensibilise les organisations aux enjeux du développement durable et repose sur 3 piliers fondamentaux et interdépendants : environnemental, social et économique.

Les valeurs et l'histoire du SFCD sont en cohérence parfaite avec les enjeux de RSE. Modèle syndical, but non lucratif, égalité, inclusion, solidarité, accès aux soins pour tous, prévention, environnement, sont des caractéristiques centrales qui sont affirmées et mobilisées

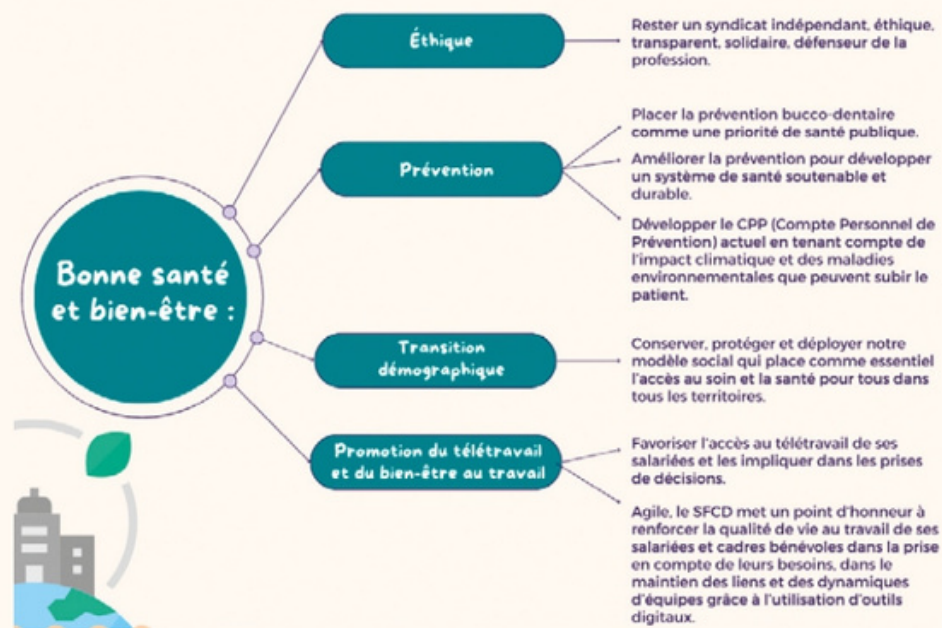
dans cette démarche. Le SFCD renforce son rôle de partenaire de confiance durable et de défenseur de la profession dentaire auprès des chirurgiens-dentistes et des patients en contribuant à leur qualité de vie au quotidien quelle que soit leur situation de santé. Ainsi, la QVCT et la RSE sont liées par un socle commun : le respect de l'humain (praticiens et patients). En mettant en place des pratiques RSE concrètes, le SFCD contribue à une meilleure qualité de vie au cabinet.

Cette mission sociale, portée par nos valeurs, constitue le tronc commun sur lequel nous avons construit notre stratégie. Elles sont incarnées au quotidien par nos salariées, cadres, adhérentes et supporters fiers de leur métier et fortement engagés.

Retrouvez les 3 piliers d'engagement du SFCD :



SFCD : un acteur engagé dans la prévention et le bien-être

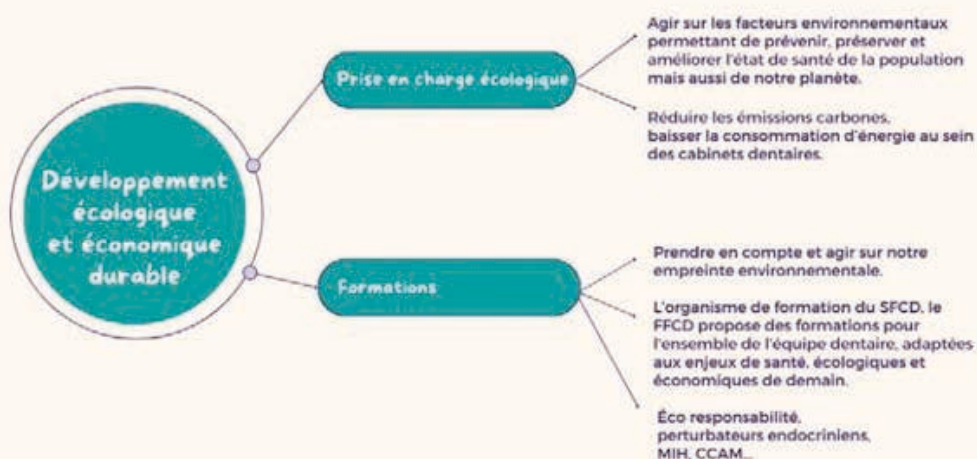


LES ACTIONS DU SFCD

SFCD : acteur de référence pour contribuer à une société égalitaire, inclusive et solidaire



SFCD : acteur national engagé et responsable



Depuis 88 ans, l'équipe du SFCD ne cesse de faire évoluer la profession face aux enjeux environnementaux, sociétaux et économiques.

Nous sommes un syndicat lanceur d'alerte à gouvernance féminine, indépendant, éthique, déontologique et engagé sur le terrain législatif.

Nos actions trouvent leur source dans la confrontation aux problèmes réels de la profession dentaire et des sociétés.

Véritables actrices et défenseur.e.s de la profession, nos cadres syndicales ont en commun la même raison d'agir : défendre au plus près de vous.

Continuons à VOUS défendre, continuons à VOUS soutenir.

S'engager au SFCD, c'est :

participer au développement d'une société plus inclusive et solidaire, faire partie d'un réseau engagé dans la prévention, le bien-être de l'équipe dentaire et du patient, soucieux des enjeux environnementaux.

NOS DOSSIERS POLITIQUES 2023

01

LES FEMMES PROFESSIONNELLES LIBÉRALES ET LEUR RETRAITE

MARS 2023

Contribution au groupe de travail "parité égalité" de l'UNAPL. Pour une réforme des retraites qui ne pénalise pas les femmes chirurgiens-dentistes libérales

02

LA SANTÉ DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS EN FRANCE

AVRIL 2023

Contribution au groupe de travail sous l'égide de l'UNAPL.

03

LA NOTION D'INDÉPENDANCE POUR LES CD

MAI 2023

Contribution au groupe de travail « Santé des femmes au travail » avec l'appui de la Commission Parité égalité de l'UNAPL.

04

LA CONVENTION

AOÛT 2023

Obtention de la consultation blanche et abandon de l'Avantage maternité Supplémentaire

05

LA SANTÉ DES FEMMES

MAJ OCTOBRE 2023

Contribution au groupe de travail « Santé des femmes au travail » avec l'appui de la Commission Parité égalité de l'UNAPL.

06

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

MAJ NOVEMBRE 2023

Rétrospective des actions du SFCD dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

07

L'AD2

DÉCEMBRE 2023

Le SFCD participe au groupe de travail dirigé par la DGOS sur la mise en œuvre pratique de l'Assistant Dentaire de niveau 2. Tout est à construire : de leur mission aux activités qu'ils pourront effectuer en passant par leur formation.

08

MON BILAN PRÉVENTION

JANVIER 2024

Décryptage du SFCD et mise en perspective avec sa proposition du Compte Personnel de Prévention de 2018.

LES DOSSIERS ANTÉRIEURS

01

Démographie, l'exemple bucco-dentaire
Octobre 2022

02

Prise en charge des séquelles bucco-dentaires lors des violences intrafamiliales
Janvier 2022

03

Entre bébé et cabinet, il ne faut plus choisir
2022

04

Compte Personnel de Prévention
2018

et bien d'autres sur sfcd.fr !

Séminaire de printemps à REIMS

du 23 au 25 mars 2023

Accueil et prise en charge
au cabinet dentaire des
enfants victimes de violences



sfcd



SÉMINAIRE DE PRINTEMPS

Notre séminaire annuel de printemps s'est déroulé à **Reims du 23 au 25 mars 2023**.

La thématique de cette année portait sur les violences faites aux enfants et les actualités professionnelles.

Nous rappelons que le séminaire est ouvert à tous les adhérents et supporters.

Il a pour **vocation de permettre une réflexion commune sur un thème pré-défini**, qui se matérialise en propositions ayant pour objectifs :

- de définir les lignes politiques du SFCD,
- d'animer des réunions locales, créer du lien, et dynamiser les régions,
- d'interpeller les différents organismes en relation avec la profession.

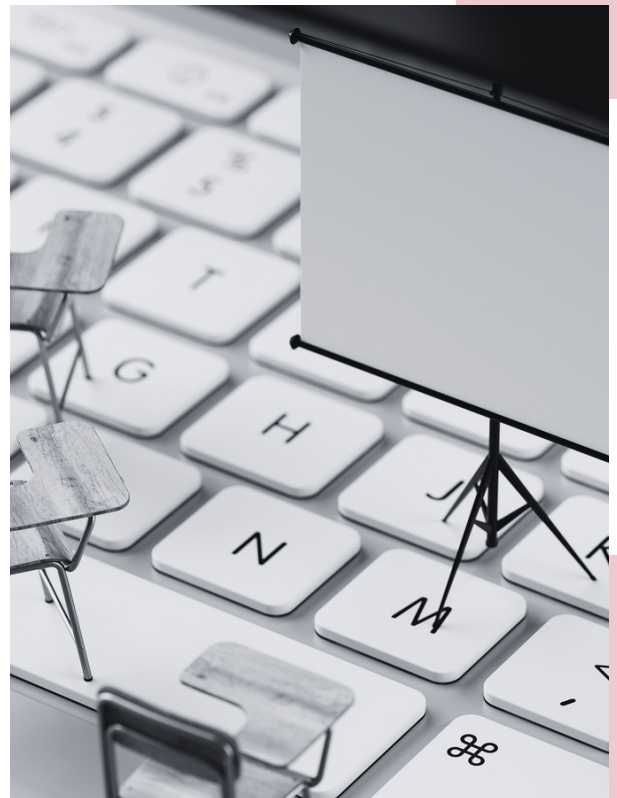
ON VOUS RENCONTRE ET ON AGIT

JOURNÉES DES CADRES

Une formation au service du développement et de la promotion de la profession.

Nos cadres SFCD se sont retrouvées à **Paris les 22 et 23 septembre 2023** pour nos traditionnelles journées. Au programme : « Engager et maintenir une dynamique de développement de représentation de la profession : être force de proposition ». Aurélie Albac, chargée de communication et des relations institutionnelles au SFCD, a montré son expertise en communiquant des outils clés en mains adaptés aux besoins de chaque cadre, répartie sur l'ensemble du territoire.

Ce rendez-vous annuel, articulé autour d'un thème défini au préalable selon les besoins identifiés, permet à nos cadres de se réunir dans un environnement serein, convivial et favorable aux échanges.



CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DENTAIRE FRANÇAISE

Nous étions présentes au 33e congrès de l'ADF, du **27 novembre au 02 décembre au Palais des Congrès à Paris.**

Cette semaine est riche en événements. Un en particulier est dorénavant inscrit dans les moments forts de l'histoire du SFCD. Le SFCD a ainsi animé sa première formation sur les violences intrafamiliales. Elle fut présentée par les Dr Nathalie Delphin, Présidente nationale du SFCD, Marion Lagunes, Vice-Présidente et référente nationale SFCD en charge des violences, et Nicolas Leblé, pédopsychiatre. Cette formation fut couronnée de succès.

Autres moments forts :

→ jeu concours **"féministe ? Et alors !"**

→ atelier immersif **gestion du stress et cohérence cardiaque** à l'aide de casques VR

→ **Assemblée Générale : Nathalie Delphin** renouvelle son mandat au poste de Présidente pour une durée de 3 ans. **Delphine Le Heron**, représentante de la région Grand-Est, rejoint le Conseil d'Administration.

→ **Conseil d'Administration**



LE SFCD C'EST NOUS, C'EST VOUS !

Si vous aussi, vous êtes intéressé.e.s par la vie de la profession.

Si vous souhaitez nous rencontrer, comprendre qui nous sommes et nous soutenir, sans forcément avoir le temps ni l'envie (pour l'instant !) de participer à nos travaux, nous vous invitons à vous diriger vers nos cadres syndicales proches de chez vous.

Rendez-vous sur notre site Internet.

On attend votre visite ou votre appel. On attend votre adhésion.

DE L'ACTION EN RÉGION

BRETAGNE

Formation

- **Accueil et prise en charge des femmes victimes au cabinet dentaire**, le 14 septembre 2023 à Rennes.
 - **Intervenantes** : Léna Jouvard (juriste au CIDFF 35), Anne-Marie-Buhand (psychologue spécialisée) et Dr Françoise Le Treut (référente violences auprès du CDO 35).

GRAND-EST

Composition du bureau

Dr Delphine Le Heron : Présidente, **Dr Véronique Mizes-Mauprivez** : Secrétaire générale, **Dr Audrey Burger** : Trésorière

De l'action en région - Octobre Rose

Le SFCD Grand-Est a proposé une conférence dédiée à la prévention du cancer du sein ainsi qu'à l'accompagnement des personnes dans leurs parcours de soins. LISE, l'institut du sein en Champagne et le Dr Frédéric Bancheri ont sensibilisé les 20 participantes sur l'importance de l'auto-palpation mammaire.

N'oubliez pas, si vous avez un doute, ne dites pas « ça va passer », consultez rapidement votre médecin !



PREVENIR &
ACCOMPAGNER



ILE-DE-FRANCE

Composition du bureau

Dr Marie-Christine Barbotin : Présidente, **Dr Sophie Lellouche** : Secrétaire générale adjointe, **Dr Fabienne Gay** : Trésorière, **Dr Raphaëlle Dareau** : Trésorière adjointe

Le SFCD IDF est impliqué à différents niveaux dans la vie professionnelle, sociale et politique de la région.

Auprès des adhérentes et supporteurs du SFCD

Nous proposons des évènements confraternels, comme la soirée organisée le 22 septembre à l'occasion des journées des cadres. C'est l'occasion d'échanger sur les préoccupations de chacun, de faire remonter certaines difficultés d'informer sur l'avancée de nos différents combats et de communiquer sur notre spécificité.

Nous mettons en place les formations proposées par le FFCD. Nous avons la particularité d'organiser ses formations à la demande des adhérents, à proximité de leur lieu de vie.

Par exemple, cette année la formation sur les violences intra familiales a été organisée à Paris dans le 10eme arrondissement alors que l'année précédentes, celle-ci avait eu lieu à Chatou dans le 78 et qu'elle est prévue en 2024 à Villiers le Bel dans le 95. A chaque fois, cette formation est mise en place avec les intervenant locaux, notamment le CIDFF. Une formation sur les 1er secours AFGSU2 c'est tenue à Issy les Moulinaux dans le 92.

Marie-Christine Barbotin, Présidente SFCD IDF

En tant que présidente du SFCD IdF, je suis impliquée dans l'UNAPL IdF . J'en suis la présidente du pôle santé. Les professionnels libéraux exercent des métiers de proximité nécessitant une forte qualification. Ce sont les métiers de la vie. Souvent isolés dans leur exercice, ils ressentent le besoin de se rencontrer, d'échanger et de mieux se connaître. A ce titre, nous avons mis en place des webinaires et des cafés rencontres autour de différents thèmes. En 2023, nous avons organisé un café rencontre sur les jeux olympiques, où nous avons organisé un tryptique « sport-santé-nutrition ».

En tant qu'**élue aux URPS IDF**, j'y défends les idées du SFCD. Je veille au respect des engagements du bureau. Je participe aux événements de la vie de l'URPS des chirurgiens-dentistes tels que la journée de sensibilisation des pouvoirs publics aux violences croissantes subies par les professionnels de santé.

Vice-présidente du SFCD et parisienne, il m'est plus facile d'accompagner notre présidente aux différents rendez-vous politiques. Ces rendez-vous sont chers au SFCD pour interpeler nos décideurs sur les actions que nous portons pour défendre le praticien.

Retour sur l'année 2023

- **23 janvier** : vœux de M. le Ministre Gabriel Attal et de Mme la Députée Claire Guichard. L'occasion de reparler de la nécessité d'une réelle prise en compte de nos contraintes financières pendant le congé maternité et paternité.
- **30 janvier** : vœux de M. le Ministre de la Santé, François Braun et de Mme Agnès Firmin le Bodo. L'occasion d'insister sur les propositions du SFCD pour faire face au défi de la baisse de la démographie professionnelle dans certaines régions.
- **11 février** : réunion de cohésion à Toulouse avec certains membres du SFCD pour échanger et resserrer les liens.
- **23-25 mars** : séminaire de printemps du SFCD à Reims. L'occasion de travailler à plusieurs sur les dossiers à défendre et de rencontrer les adhérents de cette région.
- **17 avril** : rendez-vous au palais de l'Élysée avec les conseillères du président de la République, Sarah Sauneron et Katia Julienne avec qui nous avons longuement échangé sur tous les sujets qui nous préoccupent.
- **11 juillet** : au ministère de l'Économie et des Finances pour écouter Mme la Ministre Olivia Grégoire. Le SFCD l'a remercié à cette occasion pour avoir pris en compte le dossier que nous lui avons remis sur les aligneurs dentaires et les influenceurs. La condamnation obtenue dans ce sens est un 1er pas.
- **31 août** : réunion exceptionnelle du bureau SFCD IDF pour aborder les « résolutions de rentrée ».
- **21 septembre** : réunion aux URPS pour parler des violences subies par les professionnels de santé en présence de Mme Agnès Fimin le Bodo et de Mme Rachida Dati.
- **22 septembre** : réunion confraternelle à l'occasion des journées des cadres du syndicat à Paris.
- **28 novembre-2 décembre** : congrès dentaire annuel de l'ADF. Un moment de rencontres et de partages avec nos adhérents et futurs adhérents.
- **8 décembre** : congrès annuel de l'UNAPL au palais de Léna. Moment d'échange et de partage sur les problématiques communes aux professions libérales. L'occasion de remercier Michel Picon pour le travail accompli ses dernières années et de l'assurer de tout notre soutien dans ses nouvelles fonctions à la présidence de l'U2P.

Département du Val-d'Oise

Le Dr Nadine Clément Cornillot, rejoint l'équipe de Cadres du SFCD en XXX 2023. En 2022, elle intègre le Conseil départemental de l'Ordre (CDO) du Val-d'Oise où on la nomme "réfèrent violences".

En tant que dentiste réfèrent violences, elle a participé à la première soirée d'information partagée avec le Conseil de l'Ordre des Médecins du Val-d'Oise, le 9 novembre 2023. Le thème portait sur "La prostitution des mineurs". En tant que maillon de la chaîne, les professionnels doivent se former à ces sujets de société pour comprendre et agir. Plusieurs parties prenantes du département sont donc intervenues pour présenter un état des lieux dans le Val-d'Oise. La seconde partie de la soirée était consacrée à l'explication du système prostitutionnel. Enfin, les professionnels de santé ont pu acquérir des connaissances sur les procédures juridiques et les réseaux locaux afin d'apporter une réponse la plus adaptée aux besoins des victimes.

Ce format d'événement entre professionnels de santé sera reconduit en 2024, sur un autre sujet de société.

Dans cette logique et pour accompagner les praticiens de terrain, les Dr Nadine Clément Cornillot et Marie-Christine Barbotin, Présidente du bureau SFCD IDF, organisent une formation pour l'équipe dentaire : "Accueil et prise en charge des femmes victimes de violences au cabinet dentaire", le 26 janvier 2024, à Villiers le Bel.

OCCITANIE

Composition du bureau

Dr Isabelle Morille : Présidente, **Dr Brigitte Meillon** : Vice-Présidente

Dr Claire Mestre : Trésorière, **Dr Aude Annonier** : Trésorière adjointe, **Dr Lucile Lambert** : Trésorière adjointe, **Dr Anne-Marie Soum** : Secrétaire générale, **Dr Marion Petelot** : Secrétaire générale adjointe, **Dr Flore Palluel** : Secrétaire générale adjointe

Assemblée Générale

L'assemblée générale du bureau SFCD Occitanie s'est tenue à Toulouse le 8 février 2023 au restaurant le Crampel. De nombreuses adhérentes de la région ont participé à l'événement, pour certaines, accompagnées de consoeurs et confrères désireux de découvrir le SFCD. Cette soirée s'est poursuivie avec la présentation du Dr Marion Petelot autour du système de retraite. Sujet actuel en rapport avec la réforme des retraites mis en place au premier trimestre 2023. Ces moments de partages en région permettent de renforcer la proximité entre nos cadres et nos adhérents pour les écouter et agir.

Formations

Nous avons organisé 6 formations à Toulouse avec notre organisme de formation FFCD :

- **Recyclage AFGSU**, le 9 février - 11 participants
- **Accueil et prise en charge des femmes victimes au cabinet dentaire**, le 30 mars - 7 participants
- **Recyclage AFGSU**, le 9 juin - 8 participants
- **Écoresponsabilité au cabinet dentaire**, le 28 septembre - 6 participants
- **AFGSU 2**, les 12, 13 octobre et 9 novembre - 5 inscrits
- **Accueil et prise en charge des femmes victimes au cabinet dentaire**, le 14 décembre - 9 inscrits (dont 5 Assistantes Dentaires)

NOUVELLE-AQUITAINE

Charentes Maritimes

Les formations en Charentes Maritimes (17) sont organisées par les Dr Marianne Franchi et Sandrine Chollet, cadres SFCD. 5 formations se sont déroulées dans ce département en 2023 :

- **Accueil et prise en charge des femmes victimes au cabinet dentaire**, le 25 mai (La Rochelle) - animée par le Dr Marianne Franchi, référente violences SFCD, une juriste et une psychologue du CIDFF
- **MIH, du diagnostic à la prise en charge**, le 29 septembre (La Rochelle)
- **Recyclage AFGSU niveau II**, le 14 septembre (Saintes), animée par le Dr Sandrine Chollet
- **Le composite dans tous ses états : injectable, usiné, fibre. Comment les utiliser au quotidien**, le 27 avril 2023 (La Rochelle), animée par le Dr Linda Martin
- **Gérer les conflits**, le 2 juin (Rochefort), animée par le Dr Sandrine Chollet

Ces sessions de formation ont accueilli 20 participants. Au début de chaque formation, le Dr Marianne Franchi sensibilise les participants aux actions du SFCD sur l'ensemble du territoire. C'est un mentra auquel elle ne déroge jamais.

8 autres formations ont été organisées dans cette région.

LE SFCD, 88 ANS D'HISTOIRE

Et oui, notre syndicat va fêter ses 88 ans, 88 ans de lutte et de combat menés avec passion par des femmes de conviction

1935

Le SFCD a été créé en 1935 par un groupe de femmes soucieuses de défendre les femmes chirurgiens-dentistes et l'ensemble de la profession.

C'est le **premier syndicat national** de notre profession et aussi le **premier syndicat féminin**. Ce syndicat est à gouvernance exclusivement féminine ; il représente et défend les hommes et les femmes chirurgiens-dentistes et tous les modes d'exercices. Dans les premiers statuts, on retrouve l'importance de resserrer les **liens confraternels**, veiller aux **intérêts de la profession**, établir une **représentation officielle** et entretenir des **relations avec les organismes et les instances** gouvernementales de France.

1940 / 1945

Entre 1940 et 1945, pendant l'occupation allemande, les syndicats sont interdits.

Nos consœurs s'activent alors pour remplacer nos confrères mobilisés.

Elles continuent à se réunir chez le Dr Bruhat-Montalent, vice-présidente. Sous l'initiative du **Dr Lamy**, connue pour son dynamisme, nos consœurs suivent les cours d'anesthésie du Professeur Lardenois à l'hôpital Laënnec et se préparent à assumer des tâches hospitalières.

1953

En 1953, le Dr Lamy est élue à la **présidence du syndicat**.

Le Syndicat des Femmes Dentistes devient le Syndicat des Femmes Chirurgiens-Dentistes. Le **Dr Coudron** participe, elle aussi, activement à la restructuration du syndicat.

LES ANNÉES 50

Le syndicat remporte trois victoires décisives :

- L'obtention de l'égalité de statut entre l'**orphelin de mère chirurgien-dentiste et celui de père chirurgien-dentiste**. En effet, l'orphelin d'une mère chirurgien-dentiste n'avait pas le même statut que l'orphelin d'un père chirurgien-dentiste, alors que les cotisations étaient les mêmes pour les hommes et les femmes.
- L'obtention d'une **double pension pour l'orphelin d'un couple chirurgien-dentiste**, pour que l'enfant puisse obtenir les pensions de l'un comme de l'autre.
- L'obtention des droits de **pension de réversion pour les conjoints** de femmes chirurgiens-dentistes.

1970

En 1970, le SFCD participe à la fondation de l'ADF et de l'UNAPL et à la mise en place de notre **titre de Docteur en Chirurgie-dentaire**¹.

1/ La loi du 24 décembre 1971, portée par le ministre des Affaires étrangères, Maurice Schumann, crée le diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire. Le diplôme d'État de chirurgien-dentiste daté de 1892 est de ce fait supprimé. La même année, un concours assorti d'un numerus clausus déterminé chaque année par arrêté ministériel sont imposés en PCEM-1 pour réglementer l'accès aux études de médecine et de chirurgie dentaire.

1984

En 1984, sous la présidence du **Dr Madeleine Netter**, le SFCD obtient pour les femmes chirurgiens-dentistes le **droit à deux années par enfant** pour anticiper le **départ à la retraite** sans minoration dans le régime complémentaire.

Les anciennes
Présidentes
du SFCD

1985

En 1985, pour fêter les **50 ans du SFCD**, le **Dr Madeleine Netter** remerciait chaleureusement ses prédécesseures à ce poste :

- le **Dr Janine Joulia Hermann** pour son esprit d'analyse et sa grande connaissance des problèmes déontologiques ;
- le **Dr Monique Chemin** qui avait su établir des rapports amicaux avec nos confrères et avait consacré une grande part de ses activités à la formation continue ;
- le **Dr Paulette Duval**, qui avait su par sa grande activité nous entraîner et nous imposer à divers postes de responsabilité ;
- le **Dr Françoise Letailleur**, pour son investissement et son soutien indéfectible à la cause des femmes ;
- et bien sûr le **Dr Françoise Kittler**, past présidente du SFCD, avec laquelle elle avait tissé de solides lien d'amitié, pour son courage et son travail, sa diplomatie et ses grandes qualités de négociatrice. Ce n'est pas surprenant qu'elle ait été la première femme à présider en 1989 le congrès de l'ADF².

2/ Le SFCD fait partie des organisations membres fondateurs de l'ADF.



1994

En 1994, le SFCD, présidé à l'époque par le **Dr Monique Minière**, obtient la dissociation du **statut professionnelles libérales** à celui de **conjointes de professionnels libéraux**. Ceci est important, car depuis 1982, nous étions assimilées aux conjoints pour les prestations maternité et non comme des femmes exerçant une profession libérale.



1995

En 1995, le SFCD est à l'origine de la mise en place de la **couverture maternité** pour toutes les femmes exerçant une profession libérale. Un grand succès pour les 60 ans du syndicat, mené par le **Dr Nathalie Ferrand** avec l'UNAPL !

2004

Dès 2004, sous la présidence du **Dr Marie Graindorge**, grâce à son rapport sur la prévention buccodentaire et à l'excellent travail mené par le **Dr Maryse Garcia**, le SFCD a **obtenu que le BBD, pour les 6 et 12 ans, soit exécuté dans les cabinets dentaires**.

Sous l'impulsion du **Dr Isabelle Marceau** alors Secrétaire Générale du SFCD, et de l'équipe régionale du Centre, le SFCD **créé en 2007 son organisme de formation : FFCD**. Cette belle aventure trouve son origine dans l'implication historique du SFCD dans la formation et permet à tous les chirurgiens-dentistes d'avoir accès à des thèmes de formation originaux et novateurs : écoresponsabilité, la santé des praticiens, la cohésion de l'équipe dentaire, ...

Ces mêmes valeurs, en miroir des combats du SFCD, sont toujours au cœur de la dynamique de FFCD, qui reste convaincu que la formation est vecteur de changement des pratiques.



2010

En 2010, sous la présidence du **Dr Béatrice Gadrey**, le SFCD a lancé une grande campagne de pétition pour défendre le **droit à 2 ans par enfant** dans notre **régime de retraite complémentaire** remis en cause par les administrateurs de la CARCDSF et obtient gain de cause, en mobilisant autant les femmes que les hommes chirurgiens-dentistes sur cette cause juste.



2012

Plus que jamais, et ce, depuis 2012, grâce au **Dr Marie Brasset**, le SFCD s'implique **contre les violences faites aux femmes** au travers entre autres de **formations** dispensées par le FFCD.

2016

Le SFCD, grâce à l'action du **Dr Marie Brasset**, s'investit particulièrement dans la **refonte du métier d'assistant dentaire** dès 2016 et **participe à la publication du décret de 2018** qui permet à cette profession d'entrer au code de la santé publique.



2021

En 2021, le SFCD a répondu à l'enquête de **représentativité** et a ainsi eu toute légitimité pour pouvoir présenter ses listes aux **élections URPS**.

2017

Le 3 mars 2017, sous la présidence du **Dr Patricia Hueber-Tardot**, le SFCD a participé à Paris au mouvement historique de grande ampleur pour affirmer haut et fort que **la médecine bucco-dentaire n'est pas un commerce**. Le SFCD a toujours œuvré pour trouver des solutions les plus acceptables financièrement sans compromettre la qualité des soins.



Depuis 2017, notre Présidente est **Nathalie Delphin**, chirurgien-dentiste libérale exerçant à Bordeaux. Dynamique et pugnace, elle mène le syndicat avec efficacité et passion, défendant sans relâche l'**égalité hommes-femmes**, la **prévention**, l'**accès aux soins** répondant aux besoins médicaux de tous et la **santé environnementale**. Elle engage également une lutte active **contre la commercialisation des soins** ou encore **contre les violences faites aux femmes et aux enfants**.



Le SFCD s'est battu pour obtenir que les **femmes collaboratrices** aient plus de droits lorsqu'elles partent en **congé maternité**. Ceci grâce au travail remarquable du Dr Nathalie Delphin.

2022

En 2022, **Nathalie Delphin est élue Femme de Santé** suite à la présentation de l'action politique portée par le SFCD sur la **prise en charge des séquelles bucco-dentaires lors des violences intrafamiliales**.

En novembre 2022, le SFCD intègre le programme "He For She" porté par ONU Femmes France en faveur de la parité, de l'égalité et de la promotion des femmes au sein de la société. Ce dispositif met en valeur la gouvernance féminine du SFCD et ainsi que son programme de supporters qui permet à nos confrères de rejoindre et de soutenir nos actions pour toute la profession dentaire. Il s'agit précisément de :

- **défendre l'intérêt des femmes ;**
- **lutter contre les inégalités de genre ;**
- **porter un regard neuf sur la profession et défendre de nouveaux axes ;**
- **former les femmes à prendre des postes à responsabilité et de représentation de la profession.**

Notre syndicat, toujours sur ses gardes, réclame en cette période de réforme des retraites, 4 trimestres au titre de la grossesse et 8 trimestres au titre des longues études (pour les bacs + 5 minimum).

Hier, aujourd'hui et demain, le SFCD rassemble des femmes et des hommes convaincus. Le SFCD reste au cœur de l'actualité, tant pour défendre la profession que pour lancer des alertes.

Des chiffres clés qui contribuent au rayonnement du SFCD



20 000

Chirurgiens-dentistes
sont des femmes



40 000

Chirurgiens-dentistes



15 000

exemplaires papiers
envoyés à 15 000 femmes
chirurgiens-dentistes
Revue IFCD



1 CA

avec 12 administratrices
bénévoles
chirurgiens-dentistes
en activité



40 000

vues sur le site en 2022
sfcd.fr



20

retombées presse :
prises de paroles dans
les médias, conférences
et événements afin
de diffuser nos messages
de plaidoyer



40

newsletters pour
informer les 13 000
personnes inscrites
en 2022

SFCD / FFCD

4

salariées dans l'équipe
opérationnelle
partagée



SFCD, DATE DE CRÉATION : 1935

- Une **gouvernance** spécifiquement **féminine** • Un conseil d'administration avec **12 administratrices**
 - **19 cadres régionales** de proximité • La **représentation de tous les modes d'exercices** (salariés, libéraux, omnipraticiens, étudiants, hospitaliers, retraités)
- **Exprime haut et fort ses convictions pour garantir une santé bucco-dentaire** au service de toutes et tous
 - Un partenaire de confiance durable et un **défenseur de la profession dentaire**
- **Le mode de diffusion de nos idées** : site internet, revue IFCD, un organisme de formations (FFCD), réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Instagram)



CONTACTEZ-NOUS



Présidente SFCD
Dr Nathalie Delphin,
nathalie.delphin@sfcd.fr
06 11 69 16 06



Juriste SFCD
Sylvie Ratier,
sylvie.ratier@sfcd.fr
06 30 21 46 57



Communication et relations institutionnelles
Aurélie Albac,
aurelie.albac@sfcd.fr
06 74 07 26 88



Permanence téléphonique
lundi et jeudi de 9h00 à 13h00
05 63 47 16 61



Email
fattouma.maarouf@sfcd.fr



Website
[www.https://sfcd.fr/](https://sfcd.fr/)



Secrétariat
5 rue Élie Barthe, 81000 ALBI
Siège social
**22 avenue de la Grande Armée
75017 PARIS**